

L'abbaye de Genlis à Villequier-Aumont

par Mme P. BÈGUE

Bâti dans une plaine ondulée, Villequier-Aumont, village du Vermandois, situé à 6 kilomètres de Chauny, porta différents noms au cours de son histoire : Genli - Genliacum - Genly - Janliacus - Genlys - St Martin-de-Genlis. Érigée en marquisat en 1645 puis en duché-pairie en 1774, la terre de Genlis prit alors le nom de Villequier-Aumont, jusqu'en 1790. Entre 1790 et 1814 ce fut à nouveau Genlis. Une ordonnance royale du 8 juillet 1814 et un arrêté préfectoral du 12 février 1816, rendirent à ce village, le nom de Villequier-Aumont, qu'il porte encore.

Ce fut tout d'abord une maladrerie qui fut créée par le seigneur du lieu, Aubert de Hangest et son épouse, en 1221, sous le vocable de Sainte-Elisabeth. Il ne reste rien qu'un lieu dit "la maladrerie" à l'emplacement supposé de cet établissement.

En 1225, après la mort de son épouse, Aubert de Hangest transféra la léproserie dans un endroit plus à l'écart du village, près d'Hatiémont.

En 1245, Jean de Hangest, fils du fondateur, et sa femme Béatrix, après avoir fait bâtir une église, changèrent la constitution de l'établissement et y établirent une communauté de filles, des chanoinesses de l'Ordre de Saint-Augustin, de la Congrégation de Saint-Victor de Paris.

Cette institution fut approuvée par : le roi Louis IX (lettre de juillet 1246), l'évêque de Noyon, en juin 1246, et le pape Innocent IV (par bulle du mois d'octobre 1247). L'Abbé de Cuissy, Jean de Cergès, à cause de son droit de patronage, donna aussi son accord.

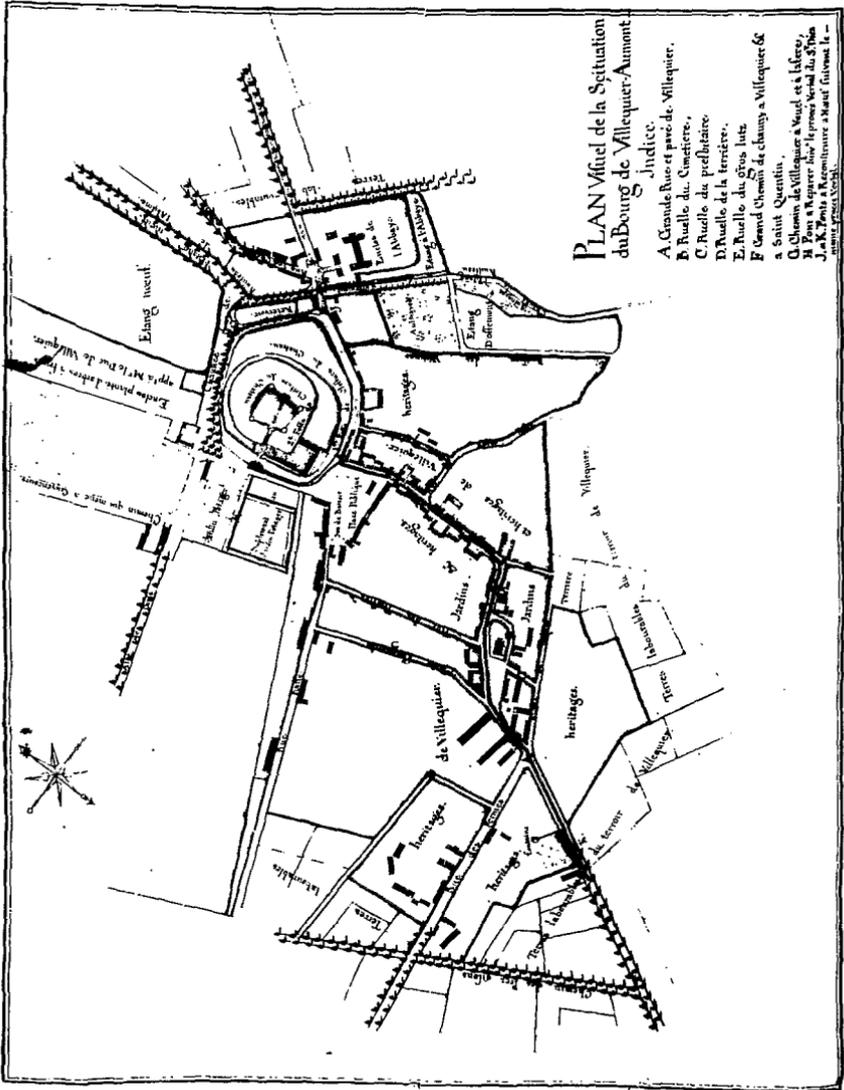
En 1421, l'abbaye était en ruines, autant par les faits de la guerre, que par son peu de ressources ; les trois religieuses qui s'y trouvaient encore, durent la quitter.

Jean III de Hangest, chambellan du roi et sa femme Marie de Sarrebruck, firent renaître le monastère et offrirent alors l'église et les biens de l'hôpital de Genlis, aux Prémontrés de Cuissy, avec l'approbation du pape Martin V et de Raoul de Coucy, évêque de Noyon.

Les Prémontrés érigèrent l'hôpital de Genlis en Prévôté en y transportant la Prévôté de Rouez (le chapitre de Noyon, avait offert des terres aux Prémontrés de Cuissy pour bâtir une abbaye à Rouez (1) en 1132). L'abbaye de Cuissy possédait aussi la cure de Genlis, qui lui avait été donnée par Odon, chanoine de Noyon, en 1177.

La Prévôté de Genlis ainsi créée subsista jusqu'en 1496. A cette date, le

(1) Appelé ROËZ dans les actes anciens.



**PLAN VITEL de la Situation
du Bourg de Villequier-Aumont**

- A. Grande Rue et paré de Villequier.
- B. Rue du Cimetière.
- C. Rue de la Préfecture.
- D. Rue de la Terrasse.
- E. Rue des gros lots.
- F. Grand Chemin de Champy à Villequier & à Saint Quentin.
- G. Chemin de Villequier à Vaulx et à Laferrière.
- H. Chemin de Villequier à la Chapelle Neuve.
- I. Chemin de Villequier à Saint-Fulgence.

— 144 —

chapître général de l'Ordre de Prémontré, assemblé à Chauny, le 3 mai, conféra le titre d'abbaye à la Prévôté.

L'abbaye de Genlis connaîtra des vicissitudes nombreuses au cours de son histoire.

Pillée et brûlée en 1472, par les troupes de Charles Le Téméraire, occupée par les Espagnols, après la bataille de Saint-Quentin, en 1557, elle sera encore saccagée pendant le siège de Chauny, en juillet 1652.

Mais ses épreuves ne s'arrêtent pas là, elle fut encore endommagée pendant les troubles de la Fronde, au point que les terres restèrent incultes pendant 3 ans.

Le tremblement de terre du 18 février 1756, l'éprouva. Il faut ajouter la venue des Prussiens en 1870, la bataille de 1918, et les bombardements de 1939 et 1945. Cette succession de malheurs, l'abbaye de Genlis la partagea avec bien d'autres abbayes qui, comme elle, furent toujours vaillamment restaurées par les religieux, chaque fois que cela leur fut possible.

Les armoiries de l'abbaye de Genlis étaient : de gueules à une coquille d'argent, écartelé d'azur, à une couronne à l'antique d'or.



Une liste des abbeses, prévôts et abbés à pu être établie, que voici :

ABBESSES DE GENLIS

1° — Eustachie qui jura obéissance à l'église de Noyon, en 1248. (quelques chartes de Paris la citent encore en 1251). Elle aurait été enterrée dans le chœur de l'église, sous le grand autel

2° — Euphémie, parente de la précédente. Elle obtint du Pape Innocent IV, une bulle datée du 24 octobre 1247, qui confirma l'abbaye dans ses biens. Elle aurait été enterrée au milieu du chœur de l'église et sa tombe portait "ci-gist Eufemme, seconde abbesse de Genlis, soeur germaine d'Eust... priez pour s/âme.

3° — Marie Le Flammenc-de-Cani, fille de Raoul Le Flamenc ; elle siégeait vers l'année 1270, et on la retrouve dans une convention passée en 1293 entre Marie abbesse de Genlis et le Chapître de Saint-Quentin, au sujet de prairies sur l'Oise à Abbécourt.

PRÉVÔTS DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ

1° — Jean de Thoiry, remarquable par ses mœurs et sa discipline, nommé par le pape Martin V, dans une bulle de l'année 1421, il était prieur de Prémontré lorsqu'il fut nommé à la Prévôté de Genlis, la même année.

2° — Pierre Grégoire, cité dans un acte de 1453 ; il mourut en 1459.

3° — Pierre Maillot, cité dans un acte de 1459 ; il mourut en 1476. (l'abbaye est dévastée par les troupes de Charles Le Téméraire en 1472).

4° — Jacob Langier, siégeait au mois d'octobre 1476, mourut en 1490.

5° — Jacques Pelletier, de prévôt qu'il était fut fait Abbé, dans un chapitre général de l'ordre, tenu à Chauny, le 5 mai 1496. Il assista en 1505 à la bénédiction de Jacob Paillost abbé de St Barthélémy de Noyon. Ce sera le premier abbé régulier de l'abbaye et le seul, car après le concordat de 1516 l'abbaye passera en commende.

Parmi les dignitaires ecclésiastiques qui participent à la procession organisée à Soissons le dimanche dernier jour de juillet 1630, pour la délivrance des enfants de France, se trouve Monseigneur l'abbé de Cuissy, mais aucun religieux de l'abbaye de Genlis n'est cité. (le seigneur de Genly est représenté par le seigneur de Stanaye).

ABBÉS COMMENDATAIRES

1° — Jean de Hangest obtient Genlis en commende en 1545 et la garda, étant évêque de Noyon, jusqu'en 1548. Cette année là, il parle dans un acte passé à Chauny, comme abbé commendataire.

2° — Philippe de Rouveroy de Saint-Simon, doyen de l'église de Saint-Quentin, gouvernait vers l'année 1544 ou 1549.

3° — Noël (ou Nestor) Carlier, profès de l'abbaye de Genlis en 1564, abdiqne en 1568 pour prendre la cure de ce village, qu'il régit jusqu'en 1579.

4° — Albin d'Oigne, siégeait en 1568 ; mourut en 1576.

5° — Philippe de Gourlay, gouvernait en 1576, devint doyen de l'église de Noyon et abdiqua en faveur de son neveu en 1613.

6° — Charles du Hamel, nommé abbé en 1613 (le bail des biens et revenus de la mense abbatiale de Genlis constate à cette date que le total des dits revenus ne s'élevait qu'à 600 livres). En octobre 1641, c'est la réforme de l'Ordre de Prémontré. Charles de Hamel se retire et se fait trappiste à l'âge de 63 ans.

7° — Antoine du Hamel jusqu'en 1655.

8° — Athanase Martin gouverna l'abbaye avec titre de prieur en 1662.

9° — Charles Brulart 1^{er}, fils de Florimond, marquis d'Hangest, obtint l'abbaye en 1665, s'en défit en 1667, meurt Archevêque d'Embrun en 1714.

10° — Charles Brulart, oncle du précédent, meurt en 1669.

11° — Pierre Brulart, second fils de Florimond, fut abbé de Genlis pendant 33 ans et abdiqua en 1701, pour se marier, car il était resté seul de l'illustre maison des Brulart-Genlis, il remit entre les mains du roi l'abbaye de Genlis.

12° — Guillaume Crozat, chapelain du roi, nommé le 15 avril 1702, bachelier en théologie.

13° — Jean-Baptiste Crozat, Maître des Requêtes, nommé le 25 juillet 1710, meurt en 1729. Il laisse ses biens à Antoine Crozat, Commandeur des ordres du roi et Pierre Crozat, seigneur d'Epinau, ses neveux. Cela va donner lieu à un procès entre les religieux et les héritiers, pour réparations de la dite abbaye que l'abbé aurait dû faire. L'arrêt du Grand Conseil du roi du 20 juin 1734 donne raison aux héritiers de l'abbé.

14° — Joseph Seguiet, nommé en novembre 1729, prit possession le 13 février suivant. Il était chanoine de Meaux et membre de l'Académie Française : il mourut à Paris en 1761.

15° — Louise-Marie Brulart, petit-fils de Pierre Brulart (n° 11 ci-dessus), prit possession de Genlis le 13 août 1761. Il mourut de la petite vérole à Paris, le 19 décembre suivant.

16° — Henri Ignace Chaumont de la Galaisière, docteur en théologie de Paris, premier aumônier du roi de Pologne, Stanislas, et frère du Chancelier de Lorraine, prit possession de Genlis en 1762.

17° — ... d'Humières en 1786.

18° — Nicolas Etienne en 1787.

19° — Jean-Baptiste Demangeot, prieur en 1790.

Il est difficile d'imaginer ce que dut être l'abbaye de Genlis avant le XVII^e siècle. Des états de situations des bâtiments nous renseignent un peu. Aux Archives de l'Aisne, à Laon, se trouvent deux dessins : L'un fait par M. Piette en 1880 (photo n° 1), l'autre est un dessin exécuté en



Photo n° 1

avril 1793, par M. Roland, arpenteur géomètre (photo n° 2). Il compte cinq fenêtres de part et d'autre de la porte d'entrée, les ruines en présentent quatre. Y eut-il erreur (ou fantaisie) du dessinateur ou modification faite par des propriétaires ? Je ne sais.



Photo n° 2

Néanmoins, c'est à partir de ces dessins, de 2 plans et de divers documents d'archives, ainsi que des ruines qui subsistent que je vais essayer de ressusciter Genlis à vos yeux.

Le mur d'enceinte - Il n'entourait peut-être pas complètement l'abbaye. Un document de 1746 nous précise que le maître d'œuvre "fait des fondations jusqu'au solide fond, lesquelles fondations étant remplies avec bonnes pierres au mortier de chaux et sable, il sera mis trois assises de grès, le reste en briques, le tout fait au mortier de chaux et sable et bien ragrée".

Or, ce mur existe encore en partie, route d'Hatiémont. On y voit deux assises de grès, la 3^e étant enterrée, puis le mur en briques. Plusieurs motifs en briques vernissées ornent encore ce mur : Deux dates 1759 - 1760, un calvaire, des cœurs, un grand signe qui est peut-être un S, auprès d'un H celui-ci surmonté d'une croix.

On pénètre dans l'abbaye par une **porte d'entrée monumentale***, qui existe toujours. Elle est constituée d'une grande baie en plein cintre, surmontée d'un fronton triangulaire, sans motif ornemental. On pénètre à l'intérieur d'un passage couvert et l'on aboutissait dans la basse-cour. De chaque côté du passage se trouvait un bâtiment, où devait loger le portier.

En 1641 ce sera la réforme de l'Ordre de Prémontré. Elle sera suivie d'une campagne de construction dans les abbayes. De petites notes, sans

* Les astérisques invitent à se reporter au schéma qui est un essai de reconstitution.

doute écrites par le prieur, montrent une volonté de faire procéder à des réparations. On voit, par exemple, que les religieux ont payé quarante livres aux tuileries de Cugny, pour six mille tuiles, (24 août 1642) (2). Mais, bien des travaux prévus n'avaient pas encore été exécutés lorsqu'au mois de novembre 1642, le "Vicaire général de la Congrégation de l'Antique Rigueur de Saint Hubert, Ordre de Prémontré, procédant à la visite des lieux, abbayes et monastères du dit Ordre, qui s'étaient unis et incorporés à la susdite Congrégation..." arrive à l'abbaye de Genlis. Il trouve celle-ci en très mauvais état.

La visite commence par l'église*. Celle-ci comprend une nef et deux collatéraux et devra être plâtrée sur une hauteur de 4 ou 5 toises. Une balustrade devra séparer les petits autels dans la nef. Il faudra faire poser une autre porte à l'entrée de l'église, du côté du cloître, celle qui y est étant pourrie, et réparer le piedroit de la dite porte, ainsi que les arcs-boutants.

Chez les Prémontrés, l'autel est l'objet de tous les soins, il doit être : "orné, lampes allumées, linges d'une grande propreté..." (3)

Aussi, en 1622, les moines avaient-ils prévu de faire poser un dais, au-dessus de l'autel "à cause que la dite abbaye est mal couverte, a une vitre rompue, et que des moignaux (sic) et autres oiseaux y entrent et font tomber des ordures sur l'autel". (4)

Reprenons la visite effectuée en 1642. Le Vicaire demande que le tabernacle soit refait. Il dit que le charpentier devra poser des lambris dans les deux collatéraux, la pluie, tombant par le comble mal entretenu, les ayant abîmés. Il faudra installer de grandes et petites formes (stalles) dans l'église. Un escalier devra être construit pour monter au clocher "n'y en ayant aucun, seulement une échelle périlleuse pour les religieux... qui sont obligés d'y monter. Il faut encore un plancher au-dessous des cloches, tant pour rompre le bruit d'icelles quand l'on chante dans le cloître, que pour dispenser d'un accident si les battants venaient à tomber."

D'après un dessin fait par Roland, arpenteur géomètre, au mois d'avril 1793, le clocher devait être de plan carré et couvert d'un dôme surmonté d'un lanternon portant sans doute une croix. Le tout ressemble fort à la reconstitution que donnent Messieurs Saingeorgie et Pellegrina pour l'église de Notre-Dame de Cuissy, l'abbaye-mère.

En 1746 un devis est établi par Gilles Boulanger, architecte demeurant à Anizy-le-Château, ayant sous doute des liens de parenté avec cet

(2) Arch. départ. Aisne

H 1095 procès-verbaux de délivrance d'arbres et l'emploi qui est fait de l'argent produit.

(3) Passage tiré d'un manuscrit de Cuissy cité par Mme Martinet dans tome X de la Fédération pp. 71-78 (notes 4 et 6)

(4) Arch. départ. Aisne

B 1569 état de situation des bâtiments et église de l'abbaye.

Antoine Boulanger, également d'Anizy, qui fut envoyé pour visiter les travaux de l'abbaye de Cuissy en 1731. Ce devis permet de bien reconstituer l'église à l'époque. (5)

''Le sanctuaire de l'église de l'abbaye de Genlis a 28 pieds de large sur 16 de profondeur (9,24 m × 5,28 m environ), sans comprendre les épaisseurs des murs qui ont 3 pieds (0,99 m) au-dessus des fondations. Il (l'architecte) a trouvé une fente dans la croisée du milieu, du haut en bas et des pierres prêtes à tomber, des lézardes dans plusieurs endroits, le tout menace une ruine prochaine. Il est donc nécessaire de le démolir dans toutes ses parties pour en construire un autre qui sera allongé de 12 pieds (3,96 m) du côté du jardin, pour la construction duquel seront faites des fondations à neuf, qui seront fouillées jusqu'à solide fond, et s'il arrivait qu'on ne le trouva pas, il serait piloté avec des pilotis frappés avec un



pilotis d'après M. Barberot

mouton et il sera mis sur les têtes des pilotis, qui seront entassés de niveau, des plaques de bois de chêne de 6 pouces d'épaisseur (0,16 m) et un pied (0,38 m) de largeur, sur lesquels il sera posé une assise en pierre de taille bien équarrie, lesquelles fondations auront 4 pieds de largeur (1,53 m) et sera aussi pratiqué un égoût dessous le sanctuaire pour tirer les eaux qui s'y trouvent, qui aura 3 pieds de largeur (1,14 m) sur 3 pieds de haut, voûté en brique ; lequel égoût viendra rendre et se décharger dans un puits perdu de 20 pieds sous le jardin sur lesquelles fondations sera élevé le sanctuaire de la grandeur cy-devant dite et il sera bâti 2 piliers arc-boutant sur les arrêtes du cul de lampe en dehors, lesquels auront chacun 4 pieds de saillis et 3 pieds 10 pouces d'épaisseur, lequel viendra mourir et se terminer en-dessous de l'entablement.

On pratiquera 3 croisées dans les 3 pans du cul-de-lampe de chacune 7 pieds de largeur sur 14 pieds 1/2 de hauteur, bâties en pierre de taille et en plein cintre.

''Le reste du sanctuaire sera édifié en grès et pierre de taille.

''Et sera mis, dans toute la longueur du sanctuaire, un fêtage de plomb pour accorder avec celui du chœur.''

(5) Arch. départ. Aisne - H 1097 devis du sanctuaire de l'église de l'abbaye de Genlis.

pavé :

''Il sera fait un pavé dans toute la longueur du dit sanctuaire pareil à celui du chœur. Avec une marche entre le chœur et le sanctuaire pour monter au dit sanctuaire, laquelle marche sera de pierre dure d'un pied de largeur, sur 6 pouces d'épaisseur et ornée de moulure''.

ferrure :

''Il sera fait une grille pour séparer le chœur d'avec la nef sur 4 pieds 1 pouce de hauteur et un couronnement par-dessus, avec une porte de 4 pieds de large, avec 2 battants cintrés''.

De la chapelle des seigneurs de Genlis, lors de la visite d'estimation de 1791, il est dit ''la chapelle St-Pierre, tenant au mur de l'église de l'abbaye,* qui contient des tableaux, un mausolée et des pierres tombales...''

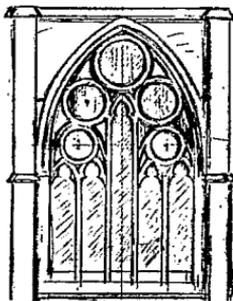
Sous ces pierres se trouvaient :

- Aubert de Hangest.
- Noble Jacques de Hangest et sa femme Jeanne de Moy.
- Adrien de Hangest et sa femme Françoise du Mas
- Pierre Brulart, dit le capitaine de Crosne.
- Claude Brulart, secrétaire d'État.
- Anne de Halluin, femme de Gilles Brulart, décédée le 5 mai 1607.
- et le Mausolée de la duchesse de Villequier-Aumont (Monument qui fut renversé le 18 juillet 1792 par un homme qui reçut pour cela 8 livres 7 sols et 6 deniers).

Bien que les religieux de l'abbaye de Genlis aient souvent bénéficié des largesses des seigneurs du lieu, des contestations s'élevèrent parfois entre eux. Nous trouvons, par exemple, un rapport qui concerne une usurpation de terrain, sur un chemin qui leur est commun.

Les dits seigneurs avaient d'ailleurs droit à tous les honneurs aussi bien dans l'église paroissiale de St-Martin-de-Genlis que dans celle de l'abbaye, en laquelle les religieux étaient tenus de célébrer une messe tous les jours à perpétuité, pour les seigneurs (6).

La chapelle et l'église de l'abbaye furent détruites, sans doute à la Révolution. Une jolie fenêtre de la chapelle, ogivale, fut sauvée et orne



(6) Arch. départ. Aisne - E 20 (registre) - droits des seigneurs.

aujourd'hui la tour du clocher de Villequier-Aumont, au-dessus du porche.

L'abbaye était riche en reliques. On établit divers procès-verbaux à leur sujet. (7)

— en mai 1630 procès-verbal de la vérité des reliques tirées des catacombes de Rome, données au P. Epiphane louis, prieur de la Réforme de Prémontré.

— le 7 juin 1633 vérification des reliques par l'évêque de Noyon, avec permission de les exposer à la vénération des fidèles.

— en 1724 on remplace les reliquaires d'argent qui sont cassés ; il s'y trouvait des reliques "du chef de St Etienne, des reliques de Ste Marguerite, de Ste Geneviève, des onze mille vierges, de St Christophe, de St Marcoul..."

sacristie :

"Voulant aller à la sacristie... nous dit le rapport du Vicaire général en 1642, "il nous a été dit qu'il n'y en avait point et que l'on se servait d'une partie de l'enceinte du clocher où est la cloche, pour resserrer les ornements.

"Auquel lieu, néanmoins, nous nous sommes transportés et incontinent jugé icelui tout à fait mal à propos et non convenable pour une sacristie, laquelle avons ordonné de construire, sur une place, proche de l'église, du côté du grand jardin..."

Il est prévu que cette sacristie devra mesurer 20 à 25 pieds de long (entre 6,50 m et 8,10 m).

Mais pour financer tous ces travaux, les religieux devront vendre leurs bois. Entre 1636 et 1666 les abbés de Genlis demanderont plusieurs "battements" d'arbres aux Maîtres des Eaux et Forêts. Ces derniers contestent parfois l'emploi fait de l'argent de la vente des coupes de bois.

Le 23 octobre 1661, ce sont 1.200 pieds d'arbres qui sont demandés pour réparer l'abbaye, avec observation que les guerres ont empêché l'effet des ordonnances précédemment rendues. Le 13 février 1662, il leur en sera délivré 700 pieds.

Un mémoire de septembre 1666 donne l'état de la dépense de l'exploitation d'une coupe de bois :

— "on a abbatu 56 arbres, tant bons que mauvais lesquels on a choisi pour donner air aux autres qui étaient d'une plus belle croissance.

— "de 10 arbres on a tiré 40 cordes de bois et du reste qu'on a ménagé le mieux qu'on a pu, on a tiré, en planches et autres bois de sciage, 1667 pièces.

— "pour façonner les bois susdits on a payé :

— pour abattre, ébrancher, tailler, équarrir, scier en planches et soliveaux, 294 livres 12 sols.

(7) Arch. départ. Aisne - H 1087 procès-verbaux des reliques.

- on a payé les chartiers (sic) et plusieurs journées d'hommes à rectifier les chemins pour amener le dit bois (10 livres)
- on en a vendu pour subvenir aux frais des dites façons
- une corde de bois a été perdue.
- le reste du bois a été conduit, aux frais des religieux, tant dans la cour, qu'au milieu du grand jardin''.

En 1719 l'abbaye est dans la gêne ; le 10 novembre, sur la requête présentée au Roi, en son conseil, par les abbés prieurs de l'abbaye de Genlis, ''contenant que leur maison manque de bâtiments les plus nécessaires, tels que sont une infirmerie et une bibliothèque ; qu'il n'y a même pas de logement pour l'abbé ; que le cloître menace une ruine totale, s'il n'est promptement réparé, ce qui se justifie par le procès-verbal de visite qui a été dressé par le subdélégué du Prieur, le 27 mars dernier, que leurs revenus étant fort modiques et suffisant à peine pour l'entretien de 4 à 5 religieux, ils sont hors d'état de subvenir aux additions, constructions et réparations et comme il reste entre les mains du Receveur général des Domaines des bois de la dite généralité, une somme de 3.121 livres 6 sols 8 deniers, provenant de la vente des bois de la dite abbaye, supplient Sa Majesté d'ordonner qu'ils reçoivent cette somme...''

Les religieux eurent gain de cause.

Si nous relisons, le devis de Gilles Boulanger, établi en 1746, nous voyons qu'il prévoyait des constructions nouvelles, qui existaient encore au moment de la Révolution (8).

''Il sera fait un mur d'enceinte fermant la maison*, depuis l'angle du pilier arc-boutant du coin de l'église jusqu'au coin du bâtiment neuf, du côté de la basse-cour, construit en fer à cheval, où il y aura deux pavillons parallèles aux deux extrémités*, lesquels auront 32 pieds de long (environ 12, 26 m) sur 16 pieds de large (env. 6,14 m) sans comprendre les épaisseurs des murs qui seront de 2 pieds (0,76 m) sur 12 pieds de haut (4,60 m) du rez-de-chaussée''. (voir photo n° 2)

''Au milieu du mur de l'enceinte sera pratiquée une porte* qui aura 9 pieds de large, avec deux pilastres, surmontés d'une corniche sur laquelle il y aura, pour ornement, un vase''.

Plus loin, l'architecte nous précise que ''dans les dits deux pavillons il y aura 2 appartements, dans chacun d'eux. Le seuil sera fait en grès et toutes leurs encoignures, ouvertures, pleins et entablements seront faits de pierre de taille et le reste en briques''.

Ces pavillons auront chacun une croisée du côté du parterre, et toutes les croisées seront faites en grands carreaux, tant celles du bas que celles des mansardes...''.

''Dans le nouveau bâtiment, du côté de la basse-cour, cité plus haut, il y aura 2 chambres en bas et trois chambres en haut et dans l'une des chambres du haut, il sera fait une cheminée bâtie en briques et faite en plâtre ''avec pilastre, cadre, corniche et chambranle en bois''.

(8) Voir note 5 ci-dessus.

Il est difficile de dire où se situent ces chambres "pour la réception et hébergement des hôtes et survenants" que préconise le Vicaire Général et "qu'il faudra meubler convenablement".

Il est également impossible de connaître aujourd'hui avec précision l'emplacement du chapitre, de la bibliothèque, de l'infirmerie, etc... peut-être se trouve-t-il un plan détaillé en quelque endroit ; à ce jour nous ne pouvons que nous fier aux procès-verbaux et actes divers.

Nous savons qu'en 1642 il n'y avait pas de **bibliothèque** : "mais principalement, il est besoin d'une bibliothèque assortie de livres pour l'exercice, l'étude et doctrine des dits religieux, ne s'en trouvant aucune de service".

Or, il est dit "le chanoine Prémontré devra lire l'Écriture, et méditer." (9).

Le contenu de la bibliothèque nous est inconnu. L'état sommaire des livres de l'abbaye mentionne 800 livres imprimés, des manuscrits dont le nombre n'est pas précisé et 8 cartons et liasses de titres (voir répertoire des sources - Archives Nationales).

En octobre 1641, un libraire a fourni au prieur, trois psautiers, un misel de l'Ordre de Prémontré et un martyrologue romain pour la somme de 54 livres.

L'année suivante, le Vicaire général ordonne l'achat de trois antiphonaires, trois graduels et quatre processionaux de l'Ordre. Mais il ne devait pas y avoir que des livres d'inspiration religieuse dans cette bibliothèque. L'abbaye de Cuissy possédait des volumes d'histoire naturelle, de chirurgie, d'anatomie etc... il devait en être de même à Genlis.

Le dortoir était à l'étage : "montons au dortoir, avons trouvé deux petites chambres restant à plafonner" (preuve que des travaux avaient déjà été entrepris) "comme pareillement le grand grenier, ce qui cause de la perte et de l'incommodité aux dits religieux de ce que les grains y étant, tombant dans leur chambre, les importent et incommode". Il est dit encore qu'il faut poser des vitres pour donner jour à la galerie et au dortoir des religieux. Il faut aussi mettre des barreaux de fer devant les dites vitres des chambres donnant sur le grand jardin pour empêcher "la sortie de ceux qui sont dedans, et interdire aux voleurs l'abord et l'accès dans icelle abbaye".

Peu de détails concernant le **chapitre**. Les lieux manquaient de fermesures, de bancs nécessaires pour s'asseoir et de pavés par terre. Il fallait mettre aussi des vitres aux ouvertures et fenêtres du dit chapitre.

Le chapitre était relié au réfectoire par une petite chambre basse, à la suite de cette dernière pièce venait la dépense de la cuisine et sans doute la cuisine elle-même.

(9) Mme MARTINET (passage d'un manuscrit de Cuissy) tome X de la Fédération note (4) et (6).

En 1642 on manquait de chaises et de bancs au réfectoire et y fut ajoutée une chaire pour le lecteur.

''Il faut prévoir une somme pour les peines et salaires des médecins, chirurgiens et apothicaires qui pansent et traitent les dits religieux ; et, pareillement, pour les juges, les avocats, les procureurs et autres officiers nécessaires au service des dits religieux''.

''Une somme de 60 livres doit être réservée pour les droits de visites annuelles et frais et dépens de 2 visiteurs et de leurs valets et montures et conduite d'iceux jusqu'en une autre maison, suivant l'observance et la pratique de l'ordre''.

Nous savons quels étaient les bâtiments qui se trouvaient dans la basse-cour, sans pour cela avoir leur description, ni leurs dimensions.

La cour était entourée d'une barrière de bois, une maison, probablement celle du portier, flanquait de part à d'autre un passage voûté, qui devait être la porte d'entrée.*

Un poulailler tout de bois, y était attendant.

Il est ensuite fait mention d'une grange, dont l'emplacement n'est pas précisé, elle est en briques et pierres et couverte de tuiles. Une halle ''est pratiquée près la grange'' constituée d'une charpente et couverte de tuiles. Le bûcher* en maçonnerie est proche du mur de clôture, un puits, avec un baque (sic) en bois se trouve non loin. Il existe encore une remise dans la basse-cour. La buerie* (buer : lessiver) est aussi située dans cet enclos.

Je ne sais où se trouvait la boulangerie, mais un four de belle dimension se trouve encore dans le sous-sol du pavillon ayant vue sur l'étang.

Cet étang, dit ''du fossé'' est en forme de L. Il est contenu par une digue de terre, et son trop-plein se déverse dans un petit canal, situé entre la digue et la levée de la chaussée.

En 1791, l'étang et la chaussée furent évalués à 900 livres pour 9 setiers de surface.

Les près ''spongieux et mousseux'' qui se trouvent en contrebas de la chaussée, furent comptés pour 750 livres et 5 setiers de surface.

On compta autour de l'abbaye 7 setiers de jardins et terres labourables plantés d'arbres fruitiers ''dont une partie sont péris par les gelés de 1789'' le tout pour 1400 livres.

La cour et les bâtiments devaient couvrir 7 setiers.

Différents états de situation de l'abbaye mentionnent des **achats divers** pour la célébration du service divin.

En 1622 les religieux ont besoin d'un calice d'argent car celui qu'ils possèdent est rompu. ''les religieux vivent dans la crainte de voir ce calice se briser et verser. Ils n'osent le poser sur l'autel avec fermeté''.

En 1642 c'est un saint ciboire qui doit être acheté. Il devra être d'argent

''au lieu de celui de cuivre que nous avons, pour la plus grande décence et conservation des hosties consacrées''.

''Avons aussi vu que la lampe de l'église arde et consomme, tant de jour que de nuit et celle du dortoir la nuit seulement, à cause de quoi sera fournie la quantité de trente pots d'huile''.

''Comptons encore cent livres de cire pour la célébration des messes, vêpres et complies et autres services divins.''

Le Vicaire ajoute soixante livres de chandelle pour les Matines ''qui se chantent à minuit, pour les vêpres, vigiles, messes du matin plus douze livres pour l'encens et parfums nécessaires pour le divin office. Plus dix livres pour les hosties de communion, une pièce de vin de messe.''

Une liste de linge nécessaire à l'église a été établie : il faut six nappes, une douzaine de serviettes pour les autels et d'autant pour s'essuyer les doigts au lavabo de la Sainte Messe, et deux douzaines de mouchoirs pour l'église.

Il faut encore douze livres pour la corde des cloches, tant de celle de l'horloge que de la cloche de la porte et de celle du dortoir. De plus, ''il est nécessaire au dit dortoir d'un réveil-matin et d'un (sic) autre horloge, celui qui s'y trouve n'étant plus de service, pour être tout usé.''

Sera pareillement fait achat de ''deux pièces de vin par an pour la réception des hôtes et de cent livres tournois pour leurs vivres et nourriture et le chauffage d'iceux ; de cinq cordes de bois, de trois cordes de fagots ou bourrées. Il sera assignée une somme pour l'entretien et les menues réfections de couverture, de vitres de l'église, de la sacristie, du dortoir et autres parties de la maison.''

Après cette visite, voici quelques scènes de la **vie de l'abbaye**.

Le 30^e jour de mars 1734, nous voyons ''les prêtres et religieux capitulairement assemblés au son de la cloche, selon la manière accoutumée de traiter des affaires de la dite maison, d'une part, et ... ''Messire Charles Brulart, chevalier, marquis de Genlis... d'autre part, qui donne aux religieux la ferme de Rouez, avec terres, près, bois, appartenances et dépendances, moyennant 100 livres de surcens annuel''... il donne aussi ''à titre de surcens, les lieux de la Montjoie''. (10)

Nous assistons à la location de l'étang de Guillemette dit ''La Fosse Quesnoy'', loué pour 10 ans. Le loyer en sera de 150 carpes par an, en 2 paiements : au 1^{er} jour de décembre et au 1^{er} jour du carême.

Aumônes : Le Vicaire ordonne que ''la distribution des aumônes accoutumées se continuent à la concurrence d'un setier de blé (11) (mesure de Chauny) de trois cordes de bois et cinq cordes de fagots pour cuire le pain des mendiants''.

(10) Arch. départ. Aisne - H 1106 Charles Brulart cède à titre de surcens la ferme de Roëz et les lieux de La Montjoie.

(11) Voir note 2 ci-dessus.

Quelques faits divers autour de l'abbaye.

En 1636, il est dressé un constat des ravages causés par l'épidémie (de peste, vraisemblablement). Et les religieux durent certainement porter secours à la population.

"La maison de Pierre Duflot étant abandonnée, le bétail était sans garde et errait dans le jardin et la maison".

"Les malades étaient soignés dans la maison de santé, par Mathias Yvart, chirurgien et Jean Yvart son père". (12)

En 1652, "constatation que le samedi 13. juillet, les ennemis estans entrés en France et pris leur marche vers ceste ville de Chauny, croians la réduire d'abord, et ayant rencontré l'opposition desdits habitants et leur résolution de la maintenir et conserver pour le service du Roy, l'auroient assiégée soubz la conduite du comte de Fuensaldagne et du prince de Ligne, généraulx de leur armée composée de 16 à 18.000 hommes; et parès plusieurs attaques soutenues vigoureusement par lesdits habitants et plusieurs sorties par eux faites pour obliger lesdits ennemis de s'éloigner de leurs remparts, ils auroient esté contraincts de céder à leurs efforts et d'en passer par la capitulation faite avecq eux par monseigneur le duc d'Elbœuf, commandant pour Sa Majesté en ceste place, et de souffrir à leur grand regret, l'entrée desdits ennemis dans la dite ville, où estant ils auroient commis tous actes d'hostilités, vols et larcins, pris les chevaux des dits habitants et ceux des paysans réfugiés au dit Chauny, sans en excepter pas un, tellement que toutes les terres, à deux lieues à l'environ sont demeurées inclutes, ayant encore lesdits ennemis usé si insollement et violemment de toutes choses, qu'au préjudice de la dite capitulation ils ont, oultre les maisons des dits habitants qu'ils auroient entièrement pillé (sic) et désolées (sic) enfoncés les portes et escaladés les murailles des couvents de Sainte-Croix et Minimes du dit Chauny". (13)

Genlis eut aussi à souffrir de ce passage des Espagnols, le village fut détruit et l'abbaye en partie. Le tenancier de la cense de Rouez, ne pouvant plus cultiver, demanda la remise de son bail en février 1655.

En 1666, une lettre imprimée est adressée aux prêtres : "nous vous mandons de bien et diligemment admonestier par trois dimanches consécutifs, aux Prônes de vos Églises, comme par les présentes : nous admonestons à la requeste de Monsieur le Procureur Général du Roy, complaignant à Dieu, et nostre Mère Sainte Église, comme situant l'Arrêt de la Cour du 20 avril 1666, tous ceux et celles qui savent et ont connaissance comment et par qu'elles (sic) personnes Marie Vincent, femme de François Fretisson, fut assassinée et tuée de plusieurs coups de couteau ou bayonnette, le jour de Saint-Marc, sur les cinq heures et demie du soir ou environ, de l'année dernière 1665, dans l'Église Abbatiale de Sainte Elisabeth du Bourg de Genlis, près la ville de Chauny ; savent qu'un certain quidam, vêtu de droguet brun alla et vint dudit Bourg de Genlis à ladite Abbaye, à la même heure et au même instant dudit assassinat, et estant

(12) Arch. départ. Aisne - B 1671 épidémie à Villequier-Aumont

(13) Arch. départ. Aisne - B 1615 siège de Chauny.

retourné dans la maison où il faisait sa demeure, changea de chemise et de cravate et cacha celles qu'il quitta dans des fagots, parce qu'elles étoient teintes de sang et lesquelles il a depuis brûlées. Qui ont connaissance que le soir du même jour dudit assassinat, ledit quidam a paru triste et tout interdit, que le lendemain Dimanche, sur les huit à neuf heures du matin, dans le Cloître de ladite Abbaye, ledit quidam eut conférence pendant un fort long espace de temps avec un autre quidam, vêtu d'un habit blanc, ayant le visage piqué de vérolle et le corps de moyenne taille... ..ladite femme aurait été soupçonnée de débauche...

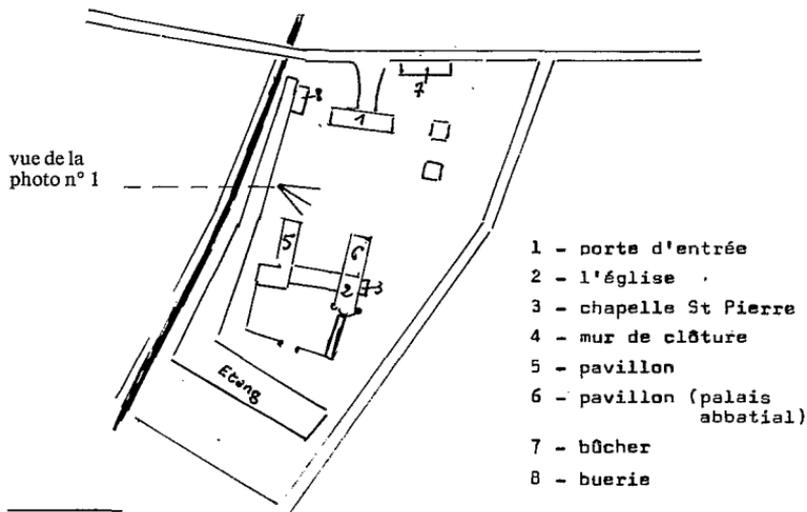
... "ceux qui ont connaissance pour avoir vu, oÿ dire ou autrement en peuvent déposer, et ce, dans six jours après la troisième publication des présentes, autrement nous procéderons à l'encontre d'eux par censures ecclésiastiques, et selon la forme de Droit, nous nous servirions de la peine d'excommunication." (14)

Le 18. février 1756, ce sont les éléments qui viennent endommager l'abbaye "entre 7 et 8 h du matin, il y eut en plusieurs endroits des secousses et tremblements de terre dans la France et notamment à Saint-Quentin, ou la direction du mouvement a paru être de l'ouest au sud-est. Le temps était à la pluie et un vent d'ouest soufflait. La cloche de l'hôtel-de-ville de la Fère a sonné d'elle-même, plusieurs coups". (15)

La maison des religieux de Genlis qui était alors vétuste, dût être reconstruite entièrement.

De grands travaux furent encore entrepris entre 1778 et 1787 mais la Révolution devait mettre fin à l'existence même de l'abbaye en tant que telle.

D'après les éléments que vous venez de lire, j'ai fait un essai de reconstitution de l'abbaye, ainsi que je me la représente au XVIII^e siècle.



(14) Arch. départ. Aisne - B 1688 assassinat de la femme Fretisson.

(15) Colliette - Mém. du Vermandois livre XX p. 423.

Lorsque le 8 mai 1790 la communauté fut supprimée, cinq religieux y vivaient. Ils restèrent encore quelques temps dans l'abbaye. Leur prieur, Jean-Baptiste Demangeot devait faire approuver les comptes de l'abbaye par le directoire du district. Le monastère avait un assez grand nombre de biens, autour de Genlis, la recette, entre le 11 novembre 1789 et le 31 décembre 1790 s'était élevée à 11.439 livres 5 sols 11 deniers en argent 573 setiers de blé, 615 setiers d'avoine, 4 setiers 1/2 de fèves, 4 pièces de vin provenant des vignes de Juvigny, et 78 muids de cidre.

L'un des comptes, approuvé par le directoire du département de l'Aisne porte la mention : "une bonne administration a toujours régné dans cette maison qui a pu, avec un faible revenu, et sans contracter aucune dettes, faire beaucoup d'aumônes, notamment pendant l'hiver de 1788-1789, augmenter les bâtiments de l'abbaye et y entretenir dix-sept religieux, et enfin que les religieux ce sont toujours montrés bon patriotes et n'ont cessé d'être les apologistes des doctrines de la Révolution".

Malgré cette appréciation, les religieux furent expulsés.

Tous les biens furent vendus par le ministère de Jean-Joseph Fouquet, premier huissier audienier immatriculé au "cy-devant bailliage de Chauny". Le couvent, l'église, les divers bâtiments, l'étang, le tout d'une contenance de 234 setiers 7 verges produisirent la somme de 107.500 livres. (16)

Parmi les objets vendus à part, dont la vente s'éleva à 8.940 livres 7 sols, se trouvent : des engins de pêche et une barque, des instruments de culture, du bétail, les poissons des étangs, le mobilier de l'abbaye. Le grand autel de l'église, avec son tabernacle a été vendu au curé de Beaufort (264 livres), un lutrin, surmonté d'un aigle en cuivre, avec un support en marbre fut adjugé 135 livres, 2 petits autels en marbre produisirent 104 livres. La vente comprenait encore les stalles, les lambris, les portes de l'église, l'horloge et le Christ de fer que nous avons vu installer par les religieux.

Dans les bâtiments à l'abandon en 1853, on installa une fabrique de sucre qui devait durer jusqu'en 1870.

A cette date l'abbaye fut rachetée, restaurée. Mais les guerres devaient à nouveau détruire ce que les religieux avaient mis tant d'années à édifier. Il ne reste de toute cette beauté que les ruines de l'abbaye, une porte d'entrée, une partie du mur d'enceinte, un bâtiment du XVIII^e siècle, des caves, en partie effondrées dont une possède un four à pain. Les terres de Genlis sont actuellement exploitées par Messieurs Lequeux. (17)

Pierrette BÈGUE

(16) Arch. départ; Aisne - Q 423 vente du couvent.

(17) Je tiens à remercier ici Messieurs Lequeux pour leur accueil cordial et leurs précieux renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

BARBEROT E. — traité de constructions civiles - librairie Polytechnique Ch. Beranger, éditeur - 1920.

BONNAULT D'HOUE M. le baron de - bulletin XXII de 1904-1906 de la Sté des Antiquaires de Picardie.

CAILLIETTE Louis-Paul. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique et militaire de la province de Vermandois.

DUFOUR A. — Comité archéologique et historique de Noyon tome VII.

GALLIA CHRISTIANA NOVA Ed. 1751, tome X. col. 1141. .

LEFEBRE ALBARET - manuscrit sur Villequier-Aumont (bibliothèque municipale de Chauny).

LEDUC Victor - dossier 807 Piette - archives de l'Aisne.

MARTINET Mme Suzanne - l'abbaye de Cuissy - tome X de la Fédération des Stés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne - pp. 71-78.

MATTON Auguste, dictionnaire topo. du département de l'Aisne.

MELLEVILLE, dictionnaire historique du département de l'Aisne.

MEURET M. et Mme NOAILLES - n° spécial sur la Thiérache de la Sté archéologique de Vervins, année 1979 - pp. 123-159.

PERIN Ch. recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne.

PETIT Jacques - la procession de Soissons pour la délivrance des enfants de France en 1530 - publiée en 1877 par Léon Techener.

PLOUVIER Martine - histoire et architecture de l'abbaye de Cuissy (cahier archéologique de Picardie n° 3 - 1976 - pp. 191-216.

Répertoire des Sources

— Archives nationales
F 17.A 1178 Aisne.

— Archives départementales de l'Aisne. Les références sont précisées dans les notes.